

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 13

**Séance du mardi 18 février 2014**

L'an deux mille quatorze et le dix huit février l'assemblée régulièrement convoquée le 12 février 2014, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Emmanuel RIEHL.

**Présents :** 12

**Votants:** 13

**Sont présents:** Emmanuel RIEHL, Claude SCHLOSSER, Jean MATHIEU, Véronique VATAUX, Damien KREMPP, Carmen DUBOIS, Françoise FOERSTER, Jacques HENRY, Odile MANGEOL, Pascale PERNON, Emmanuel LANTZ, Jean-Luc MOMBERT

**Représentés:** Alain PINOT

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Claude SCHLOSSER

---

**Objet: EMPLOIS SAISONNIERS - DE 2014 008**

Le maire présente au conseil municipal les demandes d'emplois saisonniers pour les mois de juillet et août 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'emploi de 3 personnels saisonniers au taux horaire de 29/35ème. Le tirage au sort a déterminé les bénéficiaires suivants :

- M. Valentin MAISSE
- M. Lucas BAUMGARTEN
- M. Dylan MAISSE

**Objet: OUVERTURE DE CREDIT - DE 2014 009**

Le maire rappelle au conseil municipal la délibération du 7 janvier 2014 concernant le remboursement d'arrhes pour la location du gîte et la nécessité d'ouvrir des crédits afin de pouvoir effectuer le mandatement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide une ouverture de crédit de 287,00 € au compte 673. Ces crédits seront repris au budget primitif 2014.

**Objet: AVENANT TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE - DE 2014 010**

Après en avoir délibéré et considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 18 février 2014, le conseil municipal autorise l'avenant n° 2 au marché de l'entreprise BONECHER, pour le lot n° 6B "Menuiserie bois intérieure", pour le montant suivant : 351,00 € H.T., soit une augmentation globale de 8,69% du marché initial.

Le montant global du marché se compose ainsi :

- marché initial H.T. : 73 554,37 €
- montant H.T. de l'avenant n° 1 : 3 876,50 €
- montant H.T. de l'avenant n° 2 : 351,00 €
- montant total H.T. du marché : 79 598,12 €.

**Objet: AVENANT TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE - DE 2014 011**

Après en avoir délibéré et considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 18 février 2014, le conseil municipal autorise l'avenant n° 3 au marché de l'entreprise BONECHER, pour le lot n° 6B "Menuiserie bois intérieure", pour le montant suivant : 2 167,25 € H.T., soit une augmentation globale de 8,69% du marché initial.

Le montant global du marché se compose ainsi :

- marché initial H.T. : 73 554,37 €
- montant H.T. de l'avenant n° 1 : 3 876,50 €
- montant H.T. de l'avenant n° 2 : 351,00 €
- montant H.T. de l'avenant n° 3 : 2 167,25 €
- montant total H.T. du marché : 79 949,12 €.

**Objet: AVENANT TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE - DE 2014 012**

Après en avoir délibéré et considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 18 février 2014, le conseil municipal autorise l'avenant n° 3 au marché de l'entreprise EIFFAGE, pour le lot n°12 "Electricité-courants faibles", pour le montant suivant : 430,04 € H.T., soit une augmentation globale de 13,33% du marché initial.

Le montant global du marché se compose ainsi :

- marché initial H.T.	: 82 838,55 €
- montant H.T. de l'avenant n° 1	: 9 425,31 €
- montant H.T. de l'avenant n° 2	: 1 187,05 €
- montant H.T. de l'avenant n° 3	: 430,04 €
- montant total H.T. du marché	: 93 880,95 €.

**Objet: AVENANT TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE - DE 2014 013**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise l'avenant n° 1 au marché de l'entreprise KEIP, pour le lot n° 16 "Espaces verts-plantations", pour le montant suivant : 687,00 € H.T., soit une augmentation globale de 2,90% du marché initial.

Le montant global du marché se compose ainsi :

- marché initial H.T.	: 23 715,00 €
- montant H.T. de l'avenant n° 1	: 687,00 €
- montant total H.T. du marché	: 24 402,00 €.

**Objet: ATTRIBUTION MARCHES RESTRUCTURATION CENTRE DE SECOURS - DE 2014 014**

Le maire rappelle au conseil municipal le projet de restructuration du centre de secours d'Abreschviller et la publication des appels d'offres le 1er octobre 2013. Le bureau du conseil d'administration du SDIS de la Moselle s'est réuni le 10 décembre 2013 pour approuver le choix des candidats retenus. Il propose de retenir les entreprises suivantes :

<b><u>Lot</u></b>	<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>Candidats retenus</u></b>	<b><u>Montant H.T.</u></b>
Lot 01	Fondations type micro pieux	TPGEO	24 000,00 €
Lot 02	Gros-oeuvre	STRUBEL	91 114,48 €
Lot 03	Charpente bois-couverture tuiles-étanchéité	CCM	30 380,94 €
Lot 04	Menuiseries extérieures PVC	BIEBER PVC	17 443,21 €
Lot 05	Plâtrerie-faux-plafonds	PETROVIC	26 878,50 €
Lot 06	Menuiseries intérieures	Menuiserie ROGER	8 948,00 €
Lot 07	Carrelage-faïence	TERRA MOS	26 488,32 €
Lot 08	Peintures intérieures	RFPB	12 263,10 €
Lot 09	Isolation thermique par l'extérieur	RFPB	29 795,32 €
Lot 10	Serrurerie	MULLER	3 752,93 €
Lot 11	Electricité	Electricité Générale SNE	19 500,00 €
Lot 12	Chauffage-ventilation-plomberie-sanitaires	ACLIMA	41 000,19 €

Les options suivantes ont été retenues :

Lot 04 menuiseries extérieures alu : 1 202,92 € H.T.

Lot 08 pose de fibre de verre toutes surfaces : 5 928,00 € H.T.

Lot 09 peinture extérieure sur le bâtiment existant : 4 329,40 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider les propositions du conseil d'administration du SDIS de la Moselle et autorise le maire à signer les marchés et tous documents se rapportant à la gestion de ce dossier.

**Objet: CONVENTION PARTICIPATION TRANSPORT CLIS - DE 2014 015**

Le maire présente au conseil municipal la convention de participation au transport des enfants de la CLIS à signer avec la commune de Lorquin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

**Objet: PARTICIPATION FSL - DE 2014 016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de participer à hauteur de 500 € au FSL du Conseil Général de la Moselle.

Objet: VENTE FENETRES ECOLE MATERNELLE - DE 2014\_017

Le maire présente au conseil municipal la proposition d'achat des anciennes fenêtres de l'école maternelle de M. Léon HABER.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la vente à M. Léon HABER du lot de fenêtres pour un montant total de 600,00 €.

**Divers :**

- Le maire informe les conseils du changement d'emplacement du marché hebdomadaire du jeudi : cour de l'ancienne école élémentaire en lieu et place du parking de la mairie.
- Initiative privée d'un projet de création d'une Maison d'Assistants Maternelle, avec le soutien de la commune.